



## AMICALE LAIQUE ANTONIN PERRIN

Siège : 110 rue du 4 Août – 69100 VILLEURBANNE

Tél. : 04.78.03.20.31 - [www.alap-asso.fr](http://www.alap-asso.fr)

### Nouvelle section

*TRICROCHE  
SAISON 2024 - 2025*

### **ADHÉRENTS et FUTURS ADHÉRENTS DE L'ALAP**

➤ Vous adhérez à une association loi 1901 : association laïque, l'Amicale Laïque Antonin Perrin est gérée par ses propres membres au sein d'un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale à laquelle vous êtes conviés et pouvez voter.

Les membres du conseil d'administration gèrent l'association bénévolement et vous demandent de **respecter les modalités d'inscription, vous n'entrez pas dans un club à but lucratif.**

Les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association, consultable sur le site : [www.alap-asso.fr](http://www.alap-asso.fr)

L'objectif de ce club est de vous réunir dans une ambiance conviviale et bon enfant pour apprendre à tricoter pour celles et ceux qui ne savent pas et perfectionner votre pratique pour les plus aguerri.es. Vous pourrez aussi faire du crochet pour celles et ceux qui le veulent.

Le Club tricroche de l'Alap est donc ouvert à tous les niveaux : du débutant à l'expérimenté. L'idée est aussi de créer un lieu d'échanges et de lien social.

**Les séances ont lieu au siège de l'Alap au 110 rue du 4 août à Villeurbanne à compter du 19 septembre 2024.**

➤ **Le jeudi de 14h à 16h30 ou le jeudi de 17h à 19h.**

L'inscription se fait exclusivement en ligne sur le site :

**<https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/>**

**Toute inscription est définitive et non remboursable**

## MODALITÉS D INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement [en ligne](#) jusqu'au 15 SEPTEMBRE.

**Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez être aidés à la saisie en ligne en venant au siège :**

- du 1<sup>e</sup> juin au 5 juillet aux heures de permanence (mercredis et vendredis de 15 à 18h)
  - du 8 juillet au 26 juillet tous les jours de 15h30 à 18h.
  - du 20 août au 13 septembre tous les jours de 15h30 à 18h.
  - à partir du 16 septembre aux heures de permanence (mercredis et vendredis de 15 à 18h)
- **Si c'est votre 1<sup>ère</sup> activité : 95 €**  
(Adhésion à l'ALAP 55€ et cotisation Tricroche 40 €)
  - **Si vous avez déjà réglé les 55€ dans une autre activité vous réglez uniquement la cotisation de 40 €. Vous faites réduction de 55€.**

**Nous privilégions désormais le règlement par carte bancaire disponible sur le site d'inscription en 1,4 ou 10 fois.**

**Le paiement par chèque reste possible (possibilité en 3 chèques) mais après inscription sur le site et dépôt du ou des chèque(s) au siège de l'Alap.**

Pour tout paiement par chèque(s) et chèques vacances vous pouvez les envoyer ou les déposer dans la boîte aux lettres.

**CSL – ALAP 110 RUE DU 4 AOUT 1789 69100 VILLEURBANNE**

## ATTENTION FERMETURE ANNUELLE

**L 'ALAP sera fermée du samedi 27 juillet au lundi 19 août 2024 inclus.**

**Ne mettez rien dans la boîte aux lettres et n'envoyez rien pendant la période de fermeture de l'ALAP.**

L'ensemble de l'équipe d'animation de la section Tricroche de l'ALAP vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous dès la rentrée.

Les responsables de Tricroche